

COMMENCER UNE PRISE EN CHARGE A.B.A AU CENTRE OVA DE GLAND Ce qu'il faut savoir



Pour donner une autre perspective d'avenir aux enfants atteints d'autisme

En activité depuis septembre 2004, reconnue d'utilité publique depuis le 6 janvier 2009 sur les cantons de Genève et de Vaud

Préambule

«L'important n'est pas de vivre comme les autres, mais parmi les autres »

Daniel Tammet*



**autiste de haut-niveau, auteur de "Je suis né un jour bleu".*

Sommaire

L’association OVA	4
OVA : notre mission, nos objectifs	5
OVA : Organigramme	6
Autisme en quelques mots	7
Le choix d’une thérapie	8
Analyse appliquée du comportement - ABA.....	9
OVA : Centre de prise en charge ABA.....	10
Prise en charge : aides financières	11
Questions fréquentes	12
Nous contacter	13

L'association OVA

Objectif

Nous, parents membres de l'association, convaincus et motivés, savons qu'il est possible d'aider nos enfants de manière efficace : développement de leurs compétences, éducation, autonomie, quelles que soient leurs difficultés, c'est notre **objectif**.

Vaincre

Vaincre le handicap de l'autisme est impossible à l'heure actuelle sur le plan médical. Et alors ?

Si nos enfants progressent, si un sourire éclaire leur visage parce qu'ils ont la satisfaction d'avoir accompli quelque chose, s'ils sont regardés pour leurs réalisations et pour ce qu'ils peuvent apporter à chacun d'entre nous, leur handicap se transforme en une différence enrichissante. C'est notre idée du verbe **Vaincre**.

Autisme

L'**autisme** est un handicap lourd qui se détecte dans certains pays dès l'âge de 18 mois. Ce trouble altère gravement la communication et se manifeste par des sujets d'intérêts restreints et la quasi absence de sens social. S'il ne peut être guéri, la mise en place d'une stimulation précoce, intensive et adaptée permet à l'enfant d'acquérir les outils de communication qui lui donneront un jour la possibilité d'être autonome et libre de ses choix. C'est pour cela qu'OVA a été créée

OVA : notre mission, nos objectifs

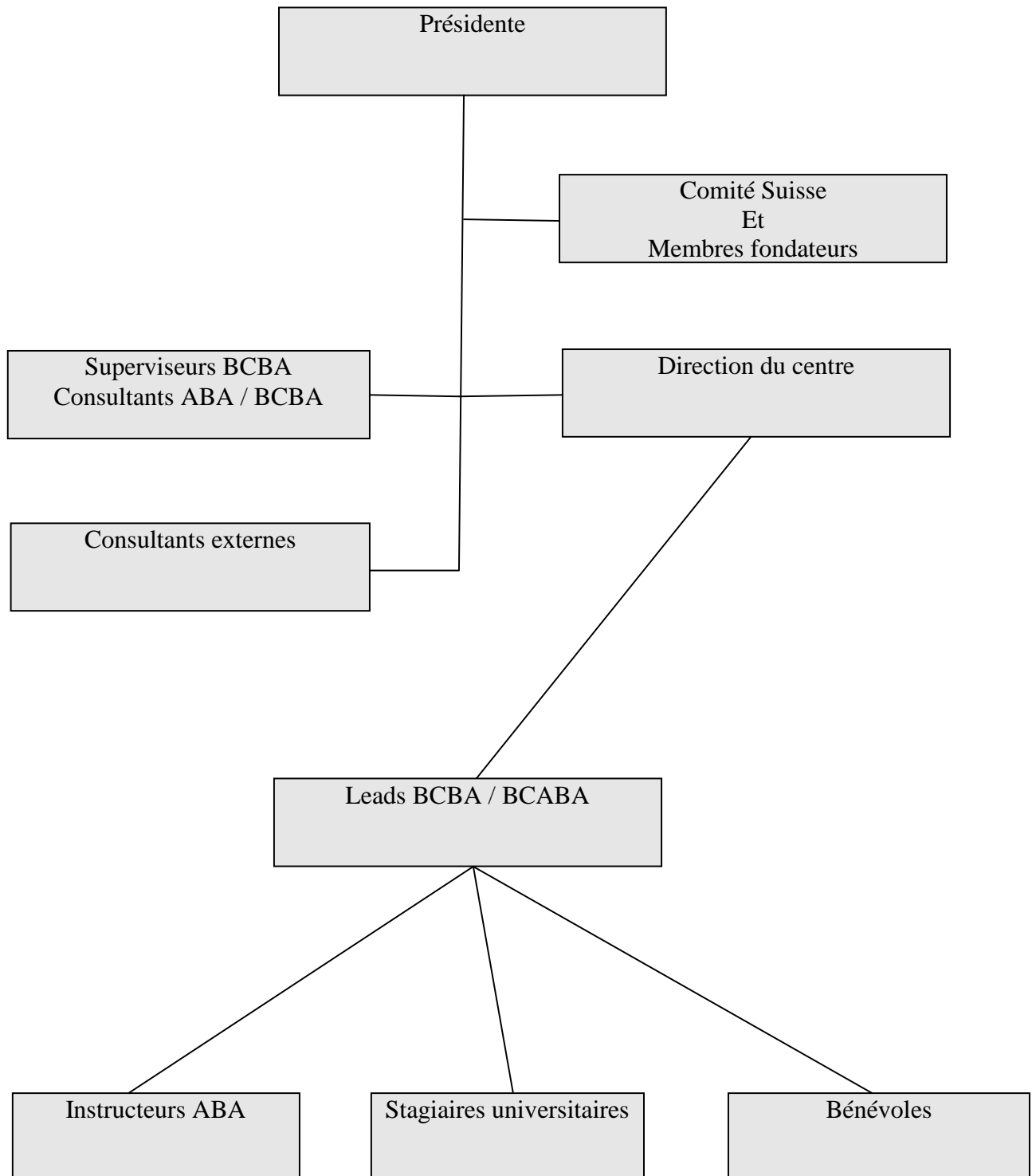
Proposer une meilleure perspective d'avenir à nos enfants grâce à une prise en charge adaptée et efficace : L'analyse appliquée du comportement

Objectifs de l'association OVA

- Donner aux enfants atteints d'autisme un avenir meilleur grâce à une prise en charge adaptée et scientifiquement efficace : l'A.B.A. (Analyse du Comportement)
- Organiser la formation des professionnels : OVA organise en continu la formation de professionnels en ABA afin qu'ils interviennent au quotidien auprès d'enfants présentant des troubles autistiques et TED
- Soutenir les familles : OVA aide les familles touchées par l'autisme en apportant de l'information et des stratégies d'intervention efficaces. OVA permet aussi aux familles qui rencontrent des difficultés financières de pouvoir accéder à une prise en charge ABA
- Organiser la prise en charge des enfants : OVA permet grâce au vivier de professionnels formés et agréés par l'association, de composer une équipe structurée travaillant en séances individuelles avec l'enfant autour d'un programme d'apprentissage adapté.



OVA : Organigramme



Autisme en quelques mots

Selon le DSM IV TR, le trouble autistique fait partie des Troubles Envahissants du Développement (TED). Les TED se caractérisent par : « des déficits sévères et une altération envahissante de plusieurs secteurs du développement (capacités d'interaction sociale réciproques, de communication) ou par la présence de comportements, d'intérêts et d'activités stéréotypés ». (In DSM-IV-TR, p.81)

Chez les enfants atteints d'autisme il a été observé, selon de DSM-IV-TR, des difficultés marquées dans trois domaines :

1. Interactions sociales

- Difficultés dans les comportements sociaux non verbaux (regards, expressions du visage etc.)
- Difficultés dans le développement de relations avec les pairs
- Manque de spontanéité, de partage
- Pas de partage émotionnel avec autrui ou de réciprocité sociale

2. Communication :

- Développement du langage en retard ou absence de moyen de communication
- Absence de communication, de conversation avec autrui
- Langage répétitif ou stéréotypé
- Pas de jeu de « faire semblant » ou de jeux d'imitation sociale

3. Caractère restreint, répétitif et stéréotypé des comportements :

- Centres d'intérêt restreints
- Rituels
- Gestes stéréotypés et répétitifs

DSM-IV-TR, Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux, traduction française par J- Guelfi et al., Paris, 2003, 1120 pages.

Les troubles envahissants du développement (TED) en chiffres

Il n'existe pas de statistiques Suisses concernant la prévalence de l'autisme et des TED. Autisme Europe a estimé qu'en 2011, 1 enfant sur 100 est diagnostiqué atteint de TED ou d'autisme.

Le choix d'une thérapie

Comment faire ?

Dès que l'on parle d'autisme, une variété d'interventions, de traitements, d'approches est proposée. Lesquelles sont efficaces et reposent sur des bases scientifiques, et non pas sur des observations subjectives, des impressions ?

Un choix délicat

Face à un diagnostic tel que l'autisme les parents peuvent être désemparés, vulnérables et prêts à croire au «traitement miracle».

L'autisme est un vaste spectre, les enfants peuvent présenter des symptômes plus ou moins handicapants pour leur développement.

- Posez des questions dans votre recherche d'interventions possibles : y a t il des recherches qui appuient cette prise en charge ?
- Prenez contact avec d'autres parents, via des associations.
- Connaissant votre enfant mieux que quiconque, examinez attentivement les possibilités qui s'offrent à vous et déterminez laquelle pourrait avoir l'impact le plus important sur la qualité de vie de votre enfant.



L'efficacité d'une thérapie

Pour les élèves atteints d'autisme la **qualité** (efficacité) et la **quantité** (intensité) sont essentielles.

- **Efficacité** : montrer des progrès observables et mesurables
- **Intensité** : 25 à 40 heures par semaine. Le National Research Council recommande au minimum 25 heures par semaine 12 mois par an.

Il est recommandé aux parents de se tourner vers des approches dont la pratique est fondée sur la recherche scientifique.

National Research Council. (2001). *Educating children with autism*. Committee on Educational Interventions for Children with Autism. Division of Behavioral and Social Sciences and Education. Washington, DC: National Academy Press.

Analyse appliquée du comportement - ABA

L'ABA (Applied Behavior Analysis) traduit par « Analyse Appliquée du Comportement » est une science dont des procédures d'enseignement sont mises en place de manière systématique pour améliorer significativement les comportements sociaux (Cooper, Heron, & Heward, 2007). Cela se traduit par :

- Décomposer des tâches complexes en étapes d'enseignement plus simples permettant un enseignement intensif et personnalisé.
- Identifier des récompenses **pour créer un environnement d'apprentissage agréable et motiver un élève à travailler.**
- **Individualiser** et **adapter** en fonction de l'élève puisque chaque individu est différent.
- Augmenter les réussites en **apportant à l'élève l'aide nécessaire** à l'exécution d'une tâche difficile.
- **Répéter et fournir un entraînement fréquent** pour favoriser l'acquisition de compétences.
- Enregistrement et mesure systématiques des progrès par collecte des données pour s'assurer d'un apprentissage efficace. Si non, des ajustements sont faits.
- **Implication parentale** fortement recommandée pour que les compétences soient généralisées hors de l'environnement d'apprentissage et que les compétences acquises aient un impact bénéfique sur l'individu et sa famille.
- Insister sur la **diminution de comportements inadaptés** et **l'augmentation de comportements socialement adaptés et comportements alternatifs.**

Cooper, J. O., Heron, T. E., & Heward, W. L. (2007). *Applied behavior analysis* (2nd ed.). Upper Saddle River, NJ: Merrill/Prentice-Hall.

Le VB correspond à l'application des principes de l'ABA à toutes les formes de communication. En 1957, Skinner a mis en évidence l'enseignement du langage comme tout autre comportement tel que marcher en fonction de diverses variables environnementales.

Il a mis en évidence les différentes unités fonctionnelles du langage ou opérants verbaux comme demander (mand), nommer (tact), et converser (intraverbal). Par exemple, un enfant peut dire glace parce qu'il veut une glace, parce qu'il voit une image de glace dans un livre, ou parce qu'un copain lui demande son dessert préféré. Cette analyse permet une meilleure compréhension du langage. L'analyse des différents opérants verbaux permet de créer des programmes d'enseignement du langage plus adaptés à nos élèves.

Skinner, B. F. (1957). *Verbal behavior*. New York: Appleton-Century-Crofts.

OVA : Centre de prise en charge ABA

Le centre OVA de Gland couvre les Cantons de Genève et de Vaud. OVA France, association amie a également des centres de l'autre côté de la frontière.

L'équipe du centre accueille des élèves atteints de TED âgés de 2 à 8 ans à plein temps

9h00 – 16h00 du lundi au vendredi.

Les élèves apportent leurs goûters et déjeuners.

Fonctionnement du centre

- Travail intensif : 1 instructeur thérapeute par élève
- Individualisé : chaque élève est suivi de manière personnalisée
- Efficace : la prise en charge est développée sur les principes de l'analyse du comportement
- Formation continue des équipes

Tarif :

- Plein temps = CHF 4900/mois soit CHF 58 800/an. Ce montant comprend la totalité des frais de prise en charge (instructeurs, leads, frais de fonctionnement, réunions cliniques etc) à l'exclusion des consultations par superviseurs.
- Pour le financement de la prise en charge, voir détails sur la page suivante.



Fermeture du centre

- Jours fériés officiels du canton de Vaud.
- 25 jours par an, dont 2 semaines consécutives l'été.

Implication parentale

- Présence obligatoire à un atelier de formation à l'analyse du comportement (il est conseillé de suivre l'ensemble des workshops proposés par l'association).
- Réunion mensuelle avec le Lead.
- Cohérence de la prise en charge : continuité à domicile.
- La famille joue un **rôle essentiel** dans la **généralisation** du suivi.

Prise en charge : aides financières

Aides financières

- « **Allocation impotent** » plus soins intenses de l'Etat Suisse aux familles d'enfants handicapés. Pouvant être utilisée librement par les parents, elle peut contribuer au financement partiel de la thérapie. Le « degré d'impotence » peut être « léger », « moyen » ou « important ». Les familles ayant un enfant atteint d'autisme obtiennent généralement le degré « moyen » voire « important » pour une allocation (impotence et soins intenses) entre CHF 2'000 et CHF 2'500 par mois. L'allocation est versée trimestriellement et de manière rétroactive.

L'essentiel des revenus d'OVA provient

- De dons privés, d'actions caritatives et de recherches de fonds effectuées par les membres actifs et du comité OVA.
- Du soutien de nombreux bénévoles qui participent à la collecte de fonds ou mettent leurs compétences personnelles ou professionnelles au service de l'association.



Dépenses couvertes par OVA grâce aux dons récoltés

- La moitié des frais de fonctionnement (achat de matériel éducatif, de meubles etc..)
- La formation continue des équipes éducatives locales par des consultants externes.
- Finance le Diplôme Universitaire en ABA de Lille (France) ainsi que la formation, la supervision et l'examen visant à l'obtention du BCBA. certification en ABA.

Questions fréquentes

Quand commencer ?

- Le plus tôt le mieux
- Des études ont montré qu'une intervention précoce peut aider aux progrès significatifs de la communication, socialisation, de compétences préscolaires et comportements adaptatifs.
- En Suisse, le diagnostic d'autisme, de troubles autistiques ou de troubles envahissants du développement (TED) est souvent posé, tardivement (entre 3 et 5 ans).
- **Le traitement peut commencer sans que le diagnostic n'ait été posé.**

Pourquoi OVA ?

- Supervision continue par des consultants diplômés en analyse du comportement
- Formation continue des équipes et des responsables cliniques du centre
- Suivi intensif et individualisé des élèves

J'ai pris la décision d'inscrire mon enfant à OVA ; comment faire ?

- Prendre contact avec le centre OVA de Gland : info@ovassociation.com en précisant
 - Vos coordonnées
 - Age, diagnostic (s'il a déjà été posé) et troubles rencontrés par votre enfant
- La direction du centre vous mettra en contact avec un Lead pour un rendez vous
- Cet entretien initial permettra :
 - De rencontrer votre enfant et d'établir une pré-évaluation succincte de ses compétences
 - De discuter les attentes parentales.
 - De présenter le fonctionnement du centre et de la prise en charge.
 - De visiter le centre.
 - D'inscrire votre enfant sur liste d'attente.

Entretien facturé séparément CHF 220.-, ce montant n'est pas à régler si l'élève est inscrit au centre.

Nous contacter

Association Objectif Vaincre l'Autisme

13 av Mont Blanc

1196 Gland

www.ovassociation.com

info@ovassociation.com

Tel: 0041.22.360.03.49

